

# LES 15 PROPOSITIONS DU LIVRE BLANC

## AXE 1

**Impulser une politique de mécanisation responsable de l'agriculture au service d'une triple performance économique, sociale et environnementale**

- PROPOSITION 1** • Favoriser la résilience des exploitations agricoles et la pérennité des installations en agriculture en encourageant leur fonctionnement via des Cuma à travers la création d'un "crédit d'impôt mécanisation collective"
- PROPOSITION 2** • Soutenir le reconditionnement de matériel agricole par les constructeurs de machines agricoles afin de donner une seconde vie aux équipements.
- PROPOSITION 3** • Encourager l'acquisition d'agro-équipements climato-compatibles à travers une déduction fiscale de 40% de l'amortissement annuel de 2023 à 2027
- PROPOSITION 4** • Systématiser le diagnostic mécanisation pour tout nouvel installé

## AXE 2

**Révolutionner l'agriculture par les initiatives du terrain**

- PROPOSITION 5** • Renforcer la dimension territoriale des politiques agro environnementales via la création d'un contrat de transition agroécologique et simplifier les financements via la mise en place d'un guichet unique.
- PROPOSITION 6** • Donner une nouvelle ambition aux Groupements d'Intérêt Économique et Écologique (GIEE) en agriculture en renforçant son volet innovation afin de soutenir les agriculteurs qui expérimentent.

## AXE 3

**Soutenir de nouveaux modèles de coopération en agriculture**

- PROPOSITION 7** • Définir au niveau législatif l'agriculture de groupe afin de soutenir les initiatives collectives des agriculteurs quels que soient les modèles juridiques.
- PROPOSITION 8** • Donner une nouvelle ambition et une plus grande agilité au statut de coopérative d'utilisation de matériel agricole.
- PROPOSITION 9** • Ouvrir le sociétariat des coopératives d'utilisation de matériel agricole afin de permettre d'associer davantage les acteurs ruraux (EPCI, associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire).
- PROPOSITION 10** • Développer la culture du "faire ensemble" dans les cursus scolaires agricoles à travers l'application concrète de l'article L800-1 du code rural et le développement de projets avec les établissements.
- PROPOSITION 11** • Développer l'emploi partagé en agriculture à travers un soutien ciblé aux initiatives collectives.

## AXE 4

**Dynamiser l'agriculture, le lien social et les territoires en faisant ensemble**

- PROPOSITION 12** • Soutenir le déploiement de l'Erasmus rural en agriculture afin de la reconnecter avec la société.
- PROPOSITION 13** • Intégrer les collectifs d'agriculteurs dans les stratégies et plans de lutte contre l'isolement ou le mal-être des agriculteurs.
- PROPOSITION 14** • Faciliter l'inclusion des agriculteurs dans les projets alimentaires territoriaux, et encourager les alliances entre acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- PROPOSITION 15** • Décliner le modèle Cuma pour des projets collectifs d'acquisition de matériels entre habitants.